Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 9 (1944)

Heft: 1

Artikel: Les difficultés de l'importation de films en Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-733828

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le sous-titre est insuffisant, par définition. Il n'est qu'un moyen de fortune pour suppléer à l'ignorance de la langue parlée. Il n'est pas question de lui faire dire *tout* ce que disent les acteurs: rien n'est plus fâcheux que cette surcharge de l'image, qui trouble toujours le langage direct de la photographie. Si la chose peut n'être pas grave dans beaucoup de films, elle est regrettable dans ceux où la *photographie* exprime en elle-même une partie des intentions de l'auteur. Je pense notamment aux films d'Orson *Welles*, où les effets de noir et de blanc, de clair-obscur ou de contre-jour portent en eux une intention. Les petites lettres qui viennent s'inscrire là-dessus font tache....

Mais enfin, c'est là un mal nécessaire auquel nous admettons qu'il faut se résigner. Encore a-t-on le droit de demander que ce mal ne soit pas accru par une trop grande platitude rédactionnelle ou une fantaisie orthographique qui dépasse les bornes! Nous ne parlons pas des erreurs techniques, comme celle que nous avons remarquée récemment: toute une séquence mal ajustée portait le dialogue relatif à l'image précédente! Ceci est simplement inadmissible.

Il y a certainement moyen de réduire au minimum les inconvénients du sous-titre, en donnant à celui-ci un tour aisé, elliptique même, en lui faisant résumer en quelques mots toute une *phase* du film, et non en traduisant quelques phrases du dialogue, au petit bonheur, de manière forcément incomplète.

Mais ce n'est pas là travail qu'on puisse confier à n'importe qui.... C'est une œuvre qui exige non seulement la connaissance des lois et de la technique cinématographiques; l'auteur des sous-titres devrait encore s'être imprégné de l'œuvre dans son ensemble, en avoir saisi les lignes directrices, les intentions et les sens, pour traduire ensuite les passages principaux dans un style extrêmement serré, immédiatement accessible, et qui restitue dans leur plénitude les *accents* sinon tous les mots du texte original. Il faut, disons-le carrément, un écrivain et un artiste autant qu'un bon technicien pour sous-titrer un film dignement.

Qu'on ne vienne pas nous dire que nous exagérons! Encore une fois, les grands cinéastes sont les premiers à avoir saisi l'importance du moindre détail — et le sous-titre est plus qu'un détail. On répondra peut-être que le sous-titrage d'un film ne concernant qu'un public restreint doit être limité dans son prix.... cela est vrai jusqu'à un certain point, et l'a été surtout pendant la guerre. Mais si nous avons une chance de maintenir notre «industrie sous-titrage» dans l'après-guerre — et cette chance existe à notre avis, mais essentiellement pour les sous-titres en allemand — elle réside dans la perfection du travail.

D'aucuns hausseront peut-être les épaules, en voyant dans notre appel une préoccupation vaine: «les films se louent et attirent le public même avec des sous-titres médiocres, donc à quoi bon se donner encore de la peine!» Entre nous, si tous les cinéastes avaient raisonné de la sorte, où en serait aujourd'hui le cinéma?! Cette attitude à courtes vues est celle qui contribue à maintenir, aux yeux de certains, le film au niveau des arts mineurs. Nous ne voulons pas jouer les puristes et les délicats, mais bien mettre le film au rang qu'il mérite, sans négliger aucun des devoirs que cela lui impose. Et le fait qu'un directeur de salle a lui-même jugé bon d'attirer notre attention sur ce «problème des sous-titres» est une preuve suffisante de l'intérêt que mérite la question aux yeux de ceux qui aiment et servent le septième art.

G. D.

Les difficultés de l'importation de films en Suisse

La plupart des grands journaux romands viennent de consacrer des articles de fond aux difficultés que rencontrent les loueurs, les distributeurs et les directeurs de salles helvétiques, du fait de l'arrêt total des arrivages de films américains. On ne lit pas sans intérêt ces considérations pertinentes et compréhensives.

Dans le «*Journal de Genève*», M. Pierre Béguin écrit:

«L'importation de films anglais, américains et russes, après s'être heurtée à des obstacles toujours plus graves pendant trois ans, est complètement interrompue depuis le mois de juillet 1943. Des bandes nombreuses sont bloquées à Lisbonne. Le gouvernement français n'a plus la liberté d'en admettre le transit à travers le territoire qu'il administre. L'Italie fasciste, qui s'était montrée en cette matière plus libérale qu'on ne le croit, n'est plus là pour mettre ses ports à notre disposition.

Il résulte de tout cela une situation extrêmement angoissante pour tous ceux qui vivent du cinéma. Tel est en particulier le cas pour les salles de première vision, soit pour celles qui se sont spécialisées dans les primeurs. Dès l'automne prochain, elles seront condamnées à des reprises qui ne manqueront pas de lasser le public à la longue, si elles ne veulent pas se consacrer exclusivement à la présentation de films allemands.

Du point de vue de la neutralité de l'information, l'équilibre est rompu. Déjà, l'Allemagne bénéficie chez nous d'un monopole de fait en ce qui concerne les actualités cinématographiques qui constituent, à n'en point douter, un des moyens de propagande les plus suggestifs dont puissent disposer un belligérant ou un mouvement politique. Sans vouloir faire de peine à l'excellent M. Ladame, qui compte de beaux succès à son actif, on peut affirmer que les actualités suisses ne compensent pas cette propagande. L'équilibre ne sera pas rétabli tant que l'on ne passera pas dans nos salles de projection des actualités provenant d'origines diverses. Ne serait-il pas conforme à notre politique de neutralité d'interdire toutes les actualités, tant que nous ne pourrons pas soumettre au public des documents cinématographiques venus des deux camps, exactement dans la même mesure où la presse se renseigne aux sources les plus diverses et même les plus opposées? Il vaut pour le moins la peine de poser la question.»

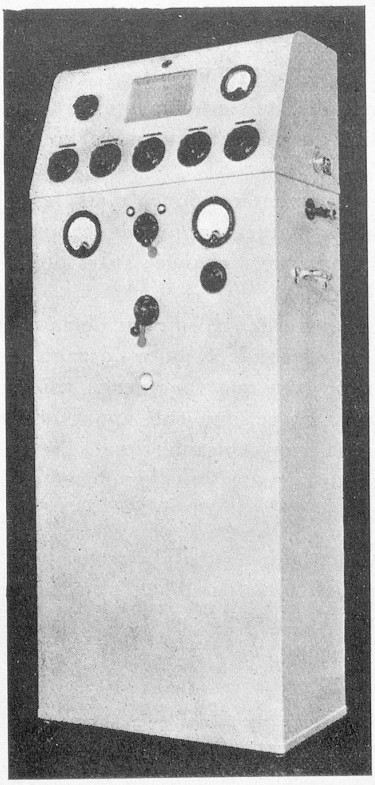

Le maximum de qualité sonore!

Vous pouvez l'obtenir avec notre amplificateur de très haute fidélité de 25 watts modulés, avec courbe de réponse corrigée et réglable suivant l'acoustique des salles. (Brevet No. 95—669.)

Caractéristiques: 2 canaux pour films, 1 canal pour disques, 1 canal pour microphone, 1 contrôle de niveau des basses fréquences pouvant varier de + 20 Db à — 30 Db, 1 contrôle de niveau des fréquences aigües, pouvant varier de + 20 Db à — 30 Db, 1 contrôle de modulation acoustique incorporé à l'appareil, 1 contrôle de modulation visuel par décibelmètre, 1 tension d'excitation réglable pour lampes de cellules incorporé à l'appareil. Cet amplificateur peut être équipé de haut-parleurs doubles multicellulaires à très grand rendement.

Dimensions: hauteur 120 cm, largeur 50 cm, profondeur 28 cm.

Electronic S.à.r.l. 24, Av. de la Gare **Lausanne**
Tél. 3 82 55/56

Prix et devis sans engagement.

La « *Gazette de Lausanne* » fait entendre le même son de cloche. Elle insiste sur les dangers d'un monopole germanique. M. Jean Nicollier écrit entr'autres:

« Tant que les films des deux groupes belligérants pouvaient arriver en Suisse, notre pays était à même d'établir une balance qui lui permettait de se soustraire à une domination économique trop marquée et de limiter les effets de la propagande étrangère. Mais la situation a changé et changera encore plus sous l'effet du monopole exclusif qui se forme au profit de l'Allemagne. Elle groupe déjà les productions allemandes et françaises et empêche l'importation des autres films. Il est certain que les « théâtres » dits de « première vision » de nos villes se trouveront dans une situation difficile encore dans le courant de cette année.

Nos autorités, qui dépensent annuellement des centaines de mille francs pour opposer une actualité suisse aux images de guerre de l'étranger, se doivent d'intervenir sans délai pour empêcher une mainmise totale sur le marché cinématographique suisse par le groupement allemand. Il ne nous est évidemment pas indifférent de devoir assister à la ruine des distributeurs suisses de films, mais il est encore plus important pour nous d'obtenir la certitude qu'aucun organisme étranger ne pourra nous imposer une propagande indésirable. »

Monsieur l'abbé Chamonin, dans le « *Courrier de Genève* », après avoir abondé dans le même sens, insiste sur le problème particulier du film français:

« Le problème se complique encore en Suisse romande par la politique du Reich dans l'exportation des films français. Avant la guerre, une quinzaine de maisons suisses s'étaient spécialisées dans le commerce du film français. Chaque année, elles choisissaient dans l'importante production des studios de Paris ou de la Méditerranée des films qui répondaient aux désirs du public romand et qui, du reste, trouvaient aussi l'agrément des foules suisses-alémaniques. Depuis l'occupation de la France par le Reich, le statut du cinéma français a été complètement transformé. Et l'Allemagne s'est réservé le droit de n'exporter en Suisse que les films français tournés sous son contrôle, par le moyen de la Continental S.A. La conséquence de ce procédé est double : du jour au lendemain, les maisons d'importation de films français ont été mises dans l'impossibilité de poursuivre leur travail dans des conditions normales ; et le public suisse a été contraint de ne voir plus que des films où l'influence nazie, pour être discrète, n'en était pas moins réelle. (Un seul exemple: « Les Inconnus dans la Maison ».) Toute la production de la France libre de 1941 et 1942, les meilleurs films de la production plus récente n'ont pu franchir la frontière. Or, nos maisons suisses avaient déjà payé sur de nombreux films d'importantes avances: elles ne purent obtenir ni un dédommagement, ni la livraison des films. Mieux, la Continental racheta à certains producteurs français leurs droits d'exportation en Suisse pour les

transmettre à la Nordisk ou à la Tobis ou même à quelques firmes suisses qui acceptèrent ses conditions.»

M. Chamonin se demande en outre si, pour l'arrivée de films anglais et américains, nous ne devrions pas recourir au système suédois de films lancés par parachute. Pour audacieuse qu'elle soit, la solution mérite d'être étudiée.

Dans l'hebdomadaire «*Curieux*», M. Georges Duplain insiste sur l'importance générale du rôle joué dans l'industrie cinématographique par les distributeurs et les directeurs de salles. Il expose leurs méthodes de travail, leurs difficultés de toujours et leur tâche particulièrement ardue à l'heure actuelle, leur rôle trop ignoré. Il signale l'importance des reprises dans les programmes actuels, les efforts faits par l'Association cinématographique suisse pour prolonger l'existence des bandes disponibles, par une revision de tous les appareils et des instructions spéciales aux opérateurs.

«Si les directeurs de salle doivent faire face à de grosses difficultés en ce qui concerne leur «matière première», ils ne peuvent, en revanche, se plaindre de de leur clientèle. Le nombre des habitués des salles obscures ne cesse de croître et, mieux encore, on note que le cinéma cesse d'être un simple délassement populaire, mais qu'il attire toujours davantage des milieux intellectuels et cultivés, qui ne le fréquentaient guère voici quelques années. Le phénomène — que sigale en particulier le «Schweizer Film Suisse», revue officielle de la cinématographie suisse — a une importance évidente. La qualité du public dépend de la qualité des films.

Les recettes augmentent donc, mais les dépenses plus encore, car les charges s'accumulent, tandis que les prix des places n'ont guère changé: autre point dont se plaignent les directeurs.

Lorsque vous entrerez, ce soir ou demain, dans un cinéma, pensez une seconde à toute l'organisation qu'il a fallu pour que le film que vous venez voir vous soit projeté ce soir-là. Parce que son apparence est mécanique, on oublie trop volontiers que l'art du film, comme tous les autres, naît et vit de volonté et d'efforts *humains*.»

*

L'intérêt sympathique que la grande presse voue tout à coup aux difficultés des loueurs et des directeurs ne manquera pas d'être apprécié dans les milieux professionnels du cinéma.

Lettre de Suède

(de notre correspondant).

La Suède a profité de son mieux des circonstances nées de la guerre pour développer son industrie nationale du film, et elle a su y réussir. Voici un tableau d'ensemble des réalisations obtenues depuis six mois environ.

L'évènement de l'année a été, comme de coutume, l'attribution des prix annuels pour les meilleurs films. La Suède décerne à ses meilleurs films un «oscar» qui se nomme «Charlie»: ce trophée est en effet une statuette de Charlie Chaplin!

Le prix de la meilleure production d'ensemble pour 1943 a été obtenu cette fois par la «Svensk Filmindustri», qui se le voit décerner pour la première fois, la première année où elle est dirigée par M. Dymling et Victor Sjöström. La valeur des films «Une flamme brûle», «Le mot» et «La nuit dans le port» a été particulièrement relevée. C'est «Une flamme brûle» qui a été reconnu comme le meilleur film de l'année; il a été mis en scène par Gustav Molander, avec comme acteurs Victor Sjöström, Lars Hanson et Inga Tidblad. Le sujet particulièrement actuel et poignant, l'atmosphère irrésistible et le jeu impressionnant des acteurs ont été les facteurs décisifs du succès.

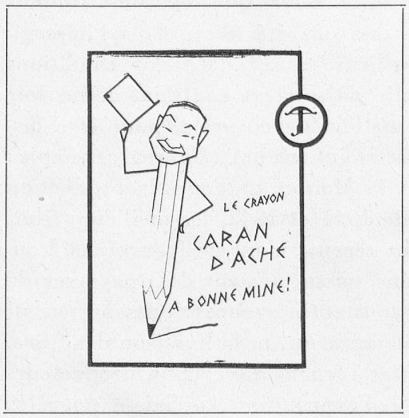

Le prix de la meilleure mise en scène a été décerné à Anders Henrickson pour son films «Train 56», dans lequel il joue lui-même le rôle principal, celui d'un mécanicien de locomotive. Anders Henrickson n'est pas un nouveau-venu du septième art: ses réussites sont déjà connues. Le film rend avec une maîtrise poignante l'atmosphère du rail, des milieux de cheminots, tandis que l'action est passionnante et dramatique à souhait. Le mécanicien Henrickson est si passionné de son travail qu'il en néglige son épouse, laquelle se jette pour se consoler dans les bras d'un jeune voyou. Il s'ensuit une série d'épisodes dramatiques d'une puissance inouie. Les journaux ont écrit à propos de ce film qu'on y sentait proprement l'odeur même des chemins de fer!

Lars Hanson a reçu le «Charlie» du meilleur acteur pour sa création d'«Excellence» dans le film du même nom. Ce film a été tiré d'une pièce de théâtre de Bertil Malmberg; il retrace la vie d'un poète autrichien dont l'existence s'achève dans un camp de concentration. Lars Hanson crée là un personnage d'une humanité bouleversante; ce film contient une série de scènes poignantes, d'une intensité dramatique terrible, qui alternent avec des moments de détente. Cette œuvre est aussi bien un document de notre temps qu'une œuvre d'art: aucun pays n'est nommé. C'est la même grandeur que «Nuits sans lune».

Le prix du meilleur rôle de composition va à Stig Jarrel pour son «Major Monk» dans «Excellence»; celui de la meilleure actrice de composition à Gunn Wallgreen, créatrice de «Lulu» dans «Le sixième coup».

C'est Wanda Rothgard qui s'est attribué le «charlie» du meilleur grand rôle féminin de l'année, pour sa création d'Inger Borg dans «Le mot», le grand film tourné sur Kaj Munk. C'est là une des plus belles créations féminines que nous ait jamais donné le cinéma suédois. Gösta Roosling, qui avait reçu le «charlie» l'an dernier pour le film le mieux photographié (Himmelspiel) se le voit attribuer de nouveau pour «Le mot».

Aucun prix n'a été décerné cette année pour les documentaires, ce qui est d'autant plus surprenant que les suédois sont très fiers de leur production dans ce domaine. Il semble qu'Arne Sucksdorrf eût mérité une distinction cette année aussi pour son film sur la Laponie. Il conviendrait de mentionner encore le prix du meilleur scénario, décerné à K. R. Gierow et G. Stevens pour le manuscrit de «Une flamme brûle».

En ce qui concerne la faveur populaire, les gros succès de l'an dernier ont été «Une flamme brûle» ainsi que «Le mot». On peut signaler encore «Oncle Bräsig» d'Edouard Person et «Train 56». Comme tous les films où paraît Viveca Lindfors,